

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
COMPTE RENDU du 18 Septembre 2013

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **18 Septembre 2013** à 18 h,
sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

Présents : Danièle BORDAIS, Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO, Mohamed EDDAH, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Betty FOURNIER, Sandrine GOMES. Danielle CONDO,

Excusés : Michèle RIEUX, Yvette PAZ donne pouvoir à Danièle BORDAIS, Henri FRAISSE donne pouvoir à M.GRINO, Paulette VERGNES.

Validation du compte rendu de la séance précédente
Aides financières
Modifications Budgétaires (SAAD et CCAS)
Délibération frais de déplacement
Organisation « Spectacle de Noël »
Questions Diverses.

Compte-rendu du 21 août 2013

Unanimité.

Aides financières

11 demandes ont été étudiées.

10 demandes ont été accordées pour un montant de 2 091,88 €.

1 demande a été rejetée.

Depuis le début de l'année, les aides attribuées s'élèvent à 16 201,56 €.

Modification budgétaire SSAD

Sur la proposition de la Vice-présidente du C.C.A.S.,

Vu le Budget Primitif 2013 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.)

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

VOTE l'autorisation spéciale suivante :

N° DE COMPTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT		
6615	Intérêts des lignes de crédit de trésorerie	3 000.00	
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	22 000.00	
68112	Dotations aux amortissements	3 188.00	
6419	Remboursements rémunérations		28 188.00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	28 188.00	28 188.00
	INVESTISSEMENT		
28183	Matériel de bureau et informatique		3 188.00
003	Excédent prévisionnel d'investissement	3 188.00	
	TOTAL INVESTISSEMENT	3 188.00	3 188.00

Unanimité

Modification budgétaire CCAS

Sur la proposition de la Vice-présidente du C.C.A.S.,
Vu le Budget Primitif 2013 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
 Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
VOTE l'autorisation spéciale suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
673	Titres annulés sur exercices antérieur	5000	
022	Dépenses imprévues	- 5000	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0

Unanimité

Délibération frais de déplacement

Vu le règlement de formation adopté à l'unanimité lors du Comité Technique Paritaire du 12 juin 2013, il est proposé au Conseil d'Administration le remboursement des frais de déplacement des agents de la collectivité, selon les modalités suivantes :

Déplacement pour une formation :

Le CCAS prendra en charge les dépenses sous certaines conditions, dans le cas où l'organisme de formation (CNFPT ou autre) n'intervient pas. Cf. délibération.

Unanimité

Organisation spectacle de Noël

Madame la Présidente rappelle que l'an passé, un spectacle de Noël a été proposé aux familles. Il est proposé que l'organisation, notamment la billetterie, soit prise en charge par le CCAS.

Sur le principe, les membres du conseil d'administration y sont favorables.

Néanmoins M. BIRBES rappelle que ce spectacle était financé par TAG, et qu'il n'est pas du tout sûr que TAG renouvelle son financement. Le directeur du CCAS se rapprochera de l'association TAG.

M. BIRBES et M. DOAT attirent l'attention des membres du Conseil sur la probable fin des activités soutenues par les « Œuvres Sainte Emilie de Vialar ». Ces difficultés sont liées à l'âge des bénévoles et à leur non renouvellement. Mais aussi et surtout, par les exigences administratives, dont les normes sont excessives, et découragent les bénévoles exerçant des responsabilités.

M. POMARD demande si la subvention accordée au CCAS par Veolia a été versée ?

Madame la Présidente répond que le CCAS n'a rien perçu.

Questions diverses

Les membres du conseil d'administration sont informés de l'attribution d'un congé parental pour un agent social.

Pour rappel :

Le point rencontre avec les agents sociaux aura lieu le **jeudi 26 septembre à 18h15**,
Salle du Conseil Municipal.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu

Le Mercredi 9 octobre 2013, à 18h,
Salle des commissions

La séance est levée à 20 heures par la Vice-présidente.

Danièle BORDAIS,
Vice-présidente